

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de VILLENEUVE-SUR-LOT
Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte (article 28 du Code des Marchés Publics)

Objet du marché : Centre Technique Municipal : Réfection de la toiture isolation étanchéité de la partie administrative

Durée du marché : 3 mois

Caractéristiques principales des besoins :

- Les prix sont fermes et définitifs.
- Les variantes ne sont pas admises.
- Visite des lieux obligatoire avant la remise des offres.
- classement CPV : 45261000-4 Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date limite de réception des offres :

a) Date limite de réception des offres : 10 décembre 2014 à 12 heures

b) Offres à adresser à : Mairie de VILLENEUVE-SUR-LOT

Service des Marchés Publics - Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT

par pli recommandé avec avis de réception postal, chronopost ou remis contre récépissé à la même adresse.

La transmission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Modalités d'obtention des dossiers :

Les dossiers seront retirés aux Services des Marchés Publics de la Mairie de VILLENEUVE/LOT - Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT

Renseignements et justificatifs demandés concernant les qualités et capacités juridiques, techniques économiques et financières des candidats :

- DC1* ou ancien DC4 ou lettre de candidature
- DC2* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant (dont liste des principales références)
- Attestations d'assurances en cours de validité

* Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés ;
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60 %
- Valeur Technique : 40 %

Renseignements :

- d'ordre administratif : Service des Marchés Publics - Madame BRAIT - tel 05 53 41 51 52
- d'ordre technique : Service Bâtiments - Monsieur MONDINI - tel 05 53 36 16 11

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 21 novembre 2014